



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-31

Séance publique du

28 avril 2014

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140428-43524-DE-1-1_0
Date de signature :
Date de réception : mardi 29 avril 2014
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLE

Le 28 avril 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/04/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, M. Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Coralie JAUSSAUD, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Françoise TERME à Mme Danielle SANTAMARIA.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire :

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture - Politique
de la Ville
Direction Coordinatrice de l'Education

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AVRIL 2014

Nomenclature : 5.3

Designation de représentants

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER
AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Conseil d'école créé en 1976 est l'instance locale de la concertation et du partenariat éducatif. Il est le lieu officiel des relations entre l'école et la municipalité puisque la plupart des questions qui sont posées relèvent de la compétence de la commune.

Les personnes qui siègent au Conseil d'école sont :

- les représentants élus des parents d'élèves,
- le conseil des maîtres,
- le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- le Maire ou son représentant,
- un conseiller municipal désigné par le Conseil Municipal.

Il est présidé par le directeur d'école.

L'Inspecteur de l'Education Nationale assiste de droit aux réunions. Renouvelé tous les ans, le Conseil d'Ecole se réunit au moins une fois par trimestre.

Compte tenu du nombre d'écoles (76), il me paraît opportun de faire appel à nos collègues élus de quartier pour occuper le siège de conseiller municipal désigné par le Conseil Municipal, selon le tableau en annexe : écoles concernés.

Selon les dispositions de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une nomination ou une présentation est votée à bulletin secret ; après deux tours de scrutin secret, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, à égalité de voix l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidature, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant et il en est donné lecture par le maire.

Compte tenu de ces indications, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à cette désignation ;
- **PROCEDER** à la désignation, dans les conditions précitées, des représentants devant siéger au sein des conseils d'école de leur quartier.

DL.2014-31 - DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR
SIEGER AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLE-

ONT ETE DESIGNES :

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 29/04/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

Ecoles concernées

Maternelles : Roi-René, Campra, Sextius, Grassi
Elémentaires : Sallier, Laurent, Jaurès, Sextius

Maternelles : Arène, Giono, Prévert, Corsy, La Mareschale
Elémentaires : Mistral, Arène, Giono, Prévert, La Mareschale

Maternelles : Château-Double, D'Arbaud, Payot, Deux Ormeaux, Wallon, Les Granettes
Elémentaires : Château-Double, D'Arbaud, Payot, Deux Ormeaux, Wallon, Les Granettes

Maternelles : Colline du Serre, Boyer,
Elémentaires : Roumanille, Mauron, Boyer

Maternelle et élémentaire : Peisson

Maternelles et élémentaires : Les Floralties, Pont de l'Arc

Maternelles : Les Trois Sautets, La Torse, Val Saint André,
Elémentaires : La Torse, Val Saint André

Maternelle et élémentaire : Daudet

Maternelles : Les Lauves, Isaac, Rocher du Dragon
Elémentaire : Les Lauves, Isaac, Platanes, Annexe

Maternelles : Célongy, Coutheron, Maurel, Brémond
Elémentaires : Célongy, Coutheron, Maurel, Brémond.

Maternelles : Beauvalle, Ferry, Cuques, Pagnol
Elémentaires : Fenouillères, Ferry, Cuques, Pagnol

Maternelle de l'Arbois,
Groupe Scolaire de la Duranne

Rapport N°: 02.30

- DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN
DES CONSEILS D'ÉCOLE DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

ONT ETE DESIGNES

Elus	Ecoles
Muriel HERNANDEZ (5 écoles)	Trois Sautets (maternelle) Torse (élémentaire et maternelle) Val Saint André (élémentaire et maternelle)
Gilles DONATINI (5 écoles)	Boyer (élémentaire et maternelle) Colline du Serre (maternelle) Mauron (élémentaire) Roumanille (élémentaire)
Abbassia BACHI (4 écoles)	Isaac (élémentaire et maternelle) Platanes (école primaire) Rocher du Dragon (école maternelle)
Stéphane PAOLI (2 écoles)	Lauves (élémentaire et maternelle)
Michael ZAZOUN (4 écoles)	Beauvalle (maternelle) Fenouillères (élémentaire) Pagnol (élémentaire et maternelle)
Michael ZAZOUN (4 écoles)	Cuques (élémentaire et maternelle) Ferry (élémentaire et maternelle)
Jean-Marc PERRIN (3 écoles)	Tikno Niglo (maternelle de l'Arbois) De Gennes élémentaire et maternelle)
Christian ROLANDO (4 écoles)	Campra (maternelle) Grassi (maternelle) Jaurès (élémentaire) Laurent (élémentaire)

Jean-Christophe GROSSI (4 écoles)	Roi-René (maternelle) Sallier (élémentaire) Sextius (élémentaire et maternelle)
Christine BERNARD (2 écoles)	Célony (élémentaire et maternelle)
Jean-Pierre-BOUVET (6 écoles)	Brémond (élémentaire et maternelle) Coutheron (élémentaire et maternelle) Maurel (élémentaire et maternelle)
Moussa BENKACI (5 écoles)	Arène (élémentaire et maternelle) Corsy (maternelle) Giono (élémentaire et maternelle)
Danielle SANTAMARIA (5 écoles)	Mareschale (élémentaire et maternelle) Mistral (élémentaire) Prévert (élémentaire et maternelle)
Eric CHEVALIER (4 écoles)	Les Floralties (élémentaire et maternelle) Pont de l'Arc (élémentaire et maternelle)
Claude MAINA (4 écoles)	D'Arbaud (élémentaire et maternelle) Wallon (élémentaire et maternelle)
Sylvain DIJON (4 écoles)	Deux-Ormeaux (élémentaire et maternelle) Payot (élémentaire et maternelle)
Françoise TERME (4 écoles)	Château-Double (élémentaire et maternelle) Granettes (élémentaire et maternelle)
Danièle BRUNET (2 écoles)	Peisson (élémentaire et maternelle)
Jacques BOUDON (2 écoles)	Daudet (élémentaire et maternelle)